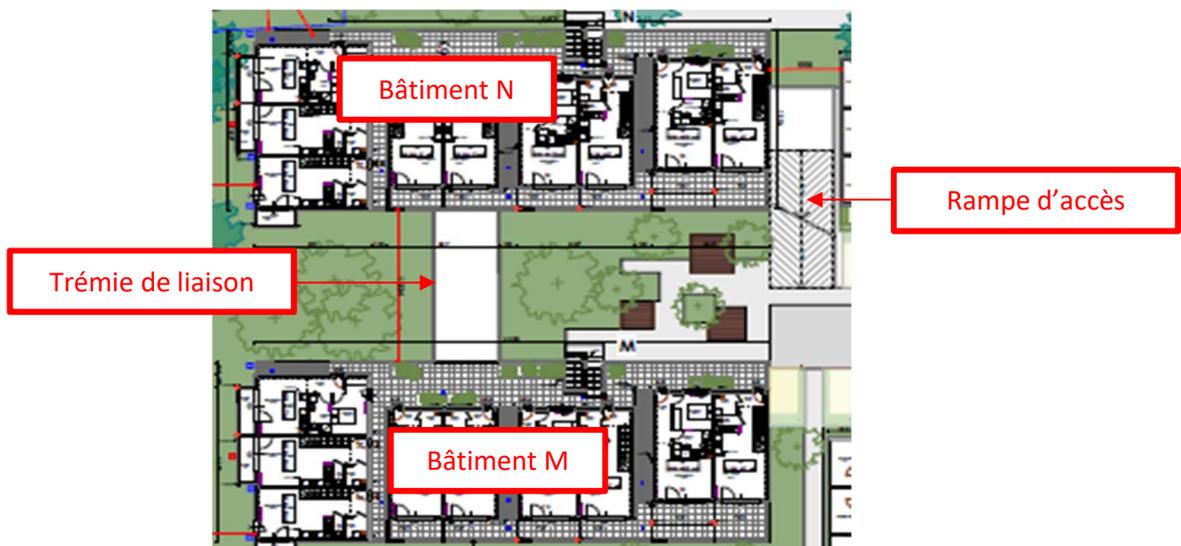


En **décembre 2017**, la Société MESOLIA a lancé le programme immobilier AMBROISE CROIZAT sis avenue de PAGNEAU à MERIGNAC (33).

Le projet consistait en la réalisation de 80 logements sociaux dont 4 en accession répartis en 2 bâtiments collectifs regroupant 24 logements et 18 bâtiments formant 56 maisons individuelles.



Les bâtiments collectifs M et N (en R +1) reposent sur un parking semi-enterré, les bâtiments étant reliés par une trémie de liaison. Une rampe permet d'accéder au parking depuis le bâtiment N.



Fondée sur un radier, la structure du sous-sol est totalement en béton armé, alors que le reste de la structure est composée de poteaux, poutres et planchers en béton armé et de murs périphériques en maçonnerie de briques isolantes collées.

La réalisation d'un cuvelage intérieur par minéralisation, conformément au DTU 14-1 a été mis en œuvre pour la protection du parking contre les infiltrations en complément du traitement des reprises de bétonnage par joint waterstop ou joint hydrogonflant.

Cette solution a été retenue en raison de la présence d'une nappe phréatique dont le niveau haut se situait à environ 50 cm en dessous du terrain naturel et 1,00 m au-dessus du plancher bas du sous-sol.

Le procédé SPI PENETRAD a été appliqué sur les murs et le procédé SPI IN sur le radier. Ces deux procédés ont fait l'objet d'une Enquête Technique Nouvelle n° I707CCSDM00003 en vigueur jusqu'en **2022** et disposent d'un cahier des clauses techniques répondant au DTU 14.1



Les 18 bâtiments regroupant les 56 maisons individuelles en R +I sont fondés superficiellement (semelles filantes ou semelles isolées) ; leur structure mixte est composée de voiles, poteaux et planchers en béton armé, ainsi que de murs maçonnés en briques isolantes en périphérie.

Des murs de refends en béton armé, d'une dizaine de mètres de long sur 5 m de hauteur environ, séparent les habitations.

Les briques isolantes mise en œuvre sont des briques collées d'épaisseur 20 cm, de marque BIO'BRIC, sous avis technique n° I6/I4-694 VI.

Les façades des bâtiments sont soit enduites, soit recouvertes d'un bardage décoratif en bois.

Les enduits d'imperméabilisation de marque WERBERLITE F a une finition grattée.



Les désordres suivants sont apparus en cours de chantier sans qu'un accord ne soit trouvé entre les parties concernées, sur la cause et la prise en charge des reprises des ouvrages :

- ✗ fissuration des enduits de façades ;
- ✗ multiples infiltrations dans le parking semi-enterré bâtiments M et N.

La présente consultation porte sur les investigations complémentaires nécessaires à la détermination de la cause des désordres et des modalités de traitement.

Mission A : fissurations des enduits.

Les investigations comprendront :

- la reconnaissance non destructive des chainages verticaux et horizontaux-> IFT,
- l'instrumentation et le suivi trimestriel des fissures sur une durée de 12mois ->5U,
- des sondages destructifs ponctuels au droit de plusieurs fissures pour visualiser la présence de colle entre briques ->5U,
- des sondages destructifs ponctuels afin de déterminer le type de libage mis en œuvre au droit des fissures observées ->5U.

Les sondages devront être rebouchés après intervention.

L'implantation des sondages sera réalisée en fonction des désordres observés et de concert avec les parties concernées.

Mission B : infiltrations dans le parking semi-enterré

Les investigations comprendront :

- des sondages destructifs ponctuels afin de vérifier la présence des joints WATERSTOP et des joints hydro gonflants au droit des reprises de bétonnage -> 3U,
- la reconnaissance du ferrailage d'une longrine à mi-travée et sur appui -> IU,
- le carottage non traversant du radier afin de prélever des échantillons béton pour analyse en laboratoire de la résistance à la compression -> 3U,
- reconnaissance non destructive des armatures du radier -> I FT,
- sondage destructif ponctuel à la liaison radier/trémie présentant une infiltration active importante afin de déterminer le ferrailage et le traitement des reprises de bétonnage et joint de construction -> IU

Les sondages devront être rebouchés après intervention.

L'implantation des sondages sera réalisée en fonction des désordres observés et de concert avec les parties concernées.

Mission C : Rapport

Pour chaque mission, un rapport de synthèse des investigations comprenant des préconisations de traitement des désordres sera transmis.